

Formation RH-04 – Pouvoir disciplinaire

Intervenir, recadrer et décider en tant que manager



Managers



Aucun prérequis



Inter-entreprises présentiel

7 heures (1 journée)

440€ HT / personne

Formation réalisée sur la base d'un règlement intérieur type

Intra-entreprise présentiel

7 heures (1 journée)

1 480€ HT / groupe (4 à 8 pers.)*

Contenu et durée adaptés à vos besoins

Formation adaptée à votre règlement intérieur

Individuel présentiel / FOAD

1 470€ HT *

(tarif sur la base de 7 heures)

Contenu et durée adaptés à vos besoins

*Frais de déplacement inclus jusqu'à 30 km



S'appuyer sur le règlement intérieur de l'entreprise pour qualifier les situations et agir

« Parce qu'un cadre clair évite bien des conflits »



Objectifs pédagogiques

- Identifier les situations nécessitant un recadrage ou une escalade disciplinaire
- Appliquer une méthodologie structurée de traitement de situation
- Activer le bon circuit de communication et initier une gestion de conflit adaptée



Compétences visées

- Qualifier une situation au regard du règlement intérieur et du cadre disciplinaire
- Adopter une posture managériale adaptée (écoute, objectivité, non-jugement)
- Structurer le traitement d'une situation
- Coopérer efficacement avec la hiérarchie et contribuer à une résolution de premier niveau



Programme

S'appuyer sur le règlement intérieur)

Lecture guidée : pouvoir disciplinaire et échelle des sanctions

Règles du jeu : ce qui est autorisé / ce qui est interdit

Principes clés : faits, proportionnalité, cohérence

Adopter une posture managériale claire

Rôle et responsabilité du manager

Intervenir sans attendre

Se positionner sans juger

Savoir intervenir rapidement avant dégradation d'une situation

Qualifier les situations et décider

Différencier : erreur / écart / faute

Apprécier la gravité

Choisir une réponse adaptée (recadrage ou sanction)

Utiliser concrètement l'échelle des sanctions

Objectiver : travailler sur les faits

Distinguer faits / interprétations / jugements

Structurer un recueil de faits

Argumenter une décision

Conduire les entretiens

Préparer un entretien

Poser un cadre clair et tenir sa position

Sécuriser sa pratique

Étapes clés de la procédure disciplinaire

Points de vigilance

Articulation avec la hiérarchie et les RH

Assurer une traçabilité factuelle des situations traitées



Les plus de l'intervention

Les périodes de cours alternent avec des temps d'exercices, d'échanges, de retours d'expérience, de mises en situation.

Études de cas concrets et situations vécues par les participants

Mises en situation et entraînement à la posture managériale

Support de cours en couleur



Evaluation des acquis

En fin de formation sous forme de questionnaire



[Marlène Cottet](#) OU [Selma Benhamou](#) (cliquer sur le lien pour accéder au CV du formateur)

Renseignements et inscription :
contact@com-hom.com

Coordonnées des consultants :
www.com-hom.com

